

À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

QUELS SONT LES TYPES DE FINANCEMENT ?

Le mécénat a pris, en notre ère, toutes sortes de formes. Si Michel-Ange et Mozart pouvaient compter sur le clergé ou la royauté, aujourd'hui, ce sont les fondations, les entreprises et les organismes gouvernementaux qui font office de mécènes. Mais encore faut-il convaincre ces derniers d'appuyer son projet. Voici quelques trucs pour mettre dans sa poche les mécènes modernes...

Une subvention, c'est une aide financière ou une somme d'argent allouée par une institution publique ou privée à une personne ou à un groupe. Les subventions sont divisées en deux grandes catégories:

- Les subventions de soutien au fonctionnement, qui sont accordées aux centres d'artistes et organismes à but non lucratif déjà établis;
- Les subventions de soutien au projet qui sont accordées, le temps d'un projet, aux organismes à but non lucratif ainsi qu'aux artistes professionnels.

Un don, c'est une somme d'argent remise sans attente en retour. Les fondations et entreprises privées en donnent aux artistes soit pour promouvoir les arts, pour soutenir un artiste en qui elles croient, ou encore pour avoir droit à un allègement fiscal.

Une commandite est une somme d'argent ou un service donné en échange de visibilité ou d'un service équivalent. Vous pouvez par exemple proposer à une entreprise privée de financer une partie de votre projet ou de fournir des services dans la réalisation de celui-ci en échange d'un espace publicitaire dans le programme de votre événement.

OÙ TROUVER DU FINANCEMENT ?

Les artistes se dirigent généralement vers les différents conseils des arts (du Canada, du Québec ou de Montréal) pour obtenir du financement (bourses ou subventions).

Les artistes peuvent aussi frapper à la porte des institutions bancaires ou des fondations privées pour aller y chercher du financement. Les commandites ou les échanges de services sont également populaires chez les artistes de la relève. En effet, certains organismes ou entreprises acceptent de vous fournir des services pour des coûts minimes en échange de publicité.

QUAND RÉDIGER VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT ?

La plupart des programmes ont une date de tombée par année, parfois plus. Par contre, il est important de vérifier préalablement le délai de traitement du dossier.

Le temps consacré à la préparation d'une demande varie en fonction de plusieurs facteurs:

- clarté du projet;
- aptitudes de rédaction, de planification, d'organisation;
- complexité du programme;
- quantité de matériel d'accompagnement à fournir.

Il est impératif de bien évaluer le temps nécessaire à chaque étape de la préparation d'une demande. Astuce: d'abord, détaillez le temps prévu pour chaque étape et ensuite, doublez-le. Mieux vaut compléter d'avance une demande que l'envoyer à moitié terminée...

Vous devez commencer à rédiger votre demande de subvention le plus tôt possible, près d'un an à l'avance si vous êtes un organisme à but non lucratif. Lorsque vous remplissez une demande de financement à l'un des différents conseils des arts, commencez près d'un an à l'avance. Si votre projet est refusé, vous aurez une deuxième chance, tout dépendamment du palier, pour déposer une autre demande après avoir apporté des correctifs.

COMMENT RÉDIGER VOTRE DEMANDE DE FINANCEMENT ?

Il n'y a pas de recette magique pour rédiger sa demande de financement. Voici toutefois quelques conseils:

- il faut persuader le bailleur de fonds que vous êtes le récipiendaire idéal ! Décrivez votre projet en fonction des critères d'évaluation du programme;
- demandez conseil à vos pairs et à votre association professionnelle, à la rigueur à un consultant rémunéré, mais écrivez la demande vous-même. Votre personnalité et votre enthousiasme font partie intégrante de votre projet et le fait d'écrire la demande vous-même vous permettra de laisser transparaître ces qualités;
- diversifiez votre base de financement pour éviter de dépendre des subventions d'une seule source. Lorsque vous ne dépendez que d'une source de financement, votre projet risque d'être compromis si les gouvernements changent de priorités ou si la source elle-même estime que vous y recourez depuis trop longtemps;
- maintenez le contact avec des personnes-ressources des conseils. Parlez-leur de vos réalisations, associez-les à vos projets;
- n'hésitez pas à ajouter des annexes à votre demande de subvention ou même à y ajouter des lignes supplémentaires, afin d'expliquer pourquoi vous demandez un tel montant.

INFORMATIONS ?

Plusieurs associations professionnelles offrent des ateliers sur la rédaction de demandes de financement. Consultez les calendriers pour connaître les dates de leurs conférences. Consultez la section «Vie associative» de votre discipline pour connaître les associations de votre domaine et les services qu'elles offrent.

INCONTOURNABLES ?

Lisez le [guide de présentation](#) d'une demande de bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec. Il peut également vous fournir de judicieux conseils pour la rédaction de vos subventions pour les autres paliers gouvernementaux.

Consultez le site web de la [Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain \(CCMM\)](#) pour obtenir plus d'informations sur les sources de financement privé.

Le site web d'[Entreprises Canada](#) peut également vous guider vers d'autres sources de financement.